

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du budget du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le jeudi 8 décembre 2022 à 19h30 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents:

Marie-Soleil Beauregard
Patrick Godin
Patrick Boisselle

Jacques Desrosiers
Julie L'Homme
Sylvain Boisselle

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Tous les membres du Conseil ont dûment été convoqués selon les dispositions du *Code municipal du Québec*.

1 - Ouverture de la séance

À 19 h 30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

199-12-2022

2 - Adoption de l'ordre du jour

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du *Code municipal du Québec*. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2023 de la Municipalité.

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Patrick Godin

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et ce, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Adoption de l'ordre du jour
- 3 - Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023
- 4 - Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
- 5 - Questions du public portant exclusivement sur le budget
- 6 - Levée de la séance

200-12-2022

3 - Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023

M. le Maire procède à la présentation du budget 2023.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023	
REVENUS	
Taxes générales	198 806\$
Taxes générales - Agricole	665 938\$
Taxes règlement d'emprunt numéro 362-2017	90 920\$
Taxes règlement d'emprunt numéro 380-2020	21 105\$
Services municipaux	
Eau	12 250\$
Consommation d'eau	83 130\$
Enlèvement des ordures	43 100\$
Transferts	
Centre d'urgence 9-1-1	2 500\$
Dotations spéciales de fonctionnement, Fonds régions et ruralité et tenant lieu de taxes	48 365\$
Sécurité publique	2 200\$

Transport	50 000\$
Services rendus	
Administration générale	4 246\$
Hygiène du milieu	7 915\$
Loisirs et culture	14 025\$
Réseau d'électricité	68 000\$
Imposition de droits	
Licences et permis	2 000\$
Droits de mutation immobilière	3 500\$
Intérêts	63 000\$
TOTAL DES REVENUS	1 381 000\$
CHARGES	
Administration générale	
Conseil municipal	41 500\$
Application de la loi	200\$
Gestion financière et administrative	323 306\$
Évaluation	9 930\$
Autres	6 750\$
Sécurité publique	
Contribution SQ	124 285\$
Sécurité incendie	86 365\$
Sécurité civile	6 400\$
Autres	3 700\$
Transport	
Voirie municipale	178 699\$
Enlèvement de la neige	84 000\$
Éclairage des rues	2 500\$
Circulation et stationnement	1 500\$
Autres	50\$
Hygiène du milieu	
Approvisionnement eau potable	140 920\$
Réseau d'égout	4 550\$
Matières résiduelles	44 900\$
Autres	2 290\$
Aménagement, urbanisme et zonage	
Aménagement, urbanisme	15 500\$
Autres	1 500\$
Loisirs et culture	
285, rue Bonsecours	7 000\$
Carré Royal	13 300\$
Entretien des espaces verts	3 500\$
Autres	50 330\$
Bibliothèque	7 845\$
Autres	31 200\$
Frais de financement et frais de banque	43 680\$
Activités d'investissement	40 000\$
Remboursement fonds de roulement et réserve financière élection	36 600\$
Affectation élection	-1 600\$
Remboursement emprunt	70 300\$
TOTAL DES CHARGES	1 381 000\$

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023	
REVENUS	
Administration générale	22 989\$
Transport	10 000\$
Affectation	40 000\$
TOTAL DES REVENUS	72 989\$
DÉPENSES	
Administration générale	22 989\$
Transport	50 000\$
TOTAL DES DÉPENSES	72 989\$

Considérant la présentation et le dépôt des budgets équilibrés pour l'exercice financier 2023;

Considérant qu'un avis public a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

D'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2023 qui montre des dépenses, autres activités financières et affectations au montant de 1 381 000\$ et des revenus égaux à cette somme;

D'adopter le budget d'investissement pour l'année 2023 qui montre des dépenses au montant de 72 989\$ et des revenus égaux à cette somme.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

201-12-2022

4 - Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

Attendu que selon l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, la municipalité doit adopter un programme des immobilisations pour trois exercices subséquents;

Attendu que ce programme doit identifier les dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité;

En conséquence,
Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Patrick Godin

Et résolu que le Conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 :

2023

Remplacement de ponceaux et nettoyage et reprofilage de fossés

Fonds général
Coût estimé : 50 000 \$

Ajout d'une unité de climatisation - salle de serveur

Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux
Coût estimé : 10 900 \$

Embellissement du Parc École

Fonds régions et ruralité
Coût estimé : 42 855 \$

Nouveau site web municipal

Fonds régions et ruralité
Coût estimé : 8 200 \$

2024

Travaux de pavage du rang Saint-Yves

Conditionnellement à l'obtention d'une aide financière gouvernementale
Coût estimé : 1 200 000\$

Travaux de pavage du rang Thiersant

Fonds général
Coût estimé : 450 000\$

2025

Travaux de pavage et de voirie rang Bord de l'Eau

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec ou autre programme d'aide financière et Fonds général
Coût estimé : 900 000 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

M. le Maire mentionne que les budgets et le Programme triennal d'immobilisations seront publiés dans le bulletin municipal du mois de décembre.

5 - Questions du public portant exclusivement sur le budget

Aucune personne présente à la séance. M. le Maire souligne que le Conseil municipal n'a reçu aucune question portant sur le budget suite à la publication de l'avis public émis le 30 novembre 2022 en lien avec la présente séance.

202-12-2022

6 - Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Julie L'Homme propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Marie-Soleil Beauregard et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19h35.

Denis Benoît, maire

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, soussigné Denis Benoît, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Denis Benoît, maire